

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES  
Séance plénière du 15 octobre 2014 à 14 h 30  
« Structure des ménages, comportements conjugaux et retraite »

<b>Document N°5</b>
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

## **Être en couple et en emploi : évolutions au fil des générations**

*Karine Briard et Oana Calavrezo (DARES)  
Note de la DARES pour le COR*



## **Être en couple et en emploi : évolutions au fil des générations**

Cette étude s'inscrit dans le cadre des travaux menés à la DARES visant à mieux connaître les trajectoires professionnelles des femmes et des hommes, et suivre leurs évolutions au fil des générations. Elle vient en prolongement de l'étude sur le temps partiel dans les carrières des femmes qui a été présentée dans le document n° 9 de la séance du COR du 9 juillet 2014<sup>1</sup>.

L'objet de la présente étude est de mettre en parallèle, pour les femmes et les hommes des générations 1935 à 1984, le statut d'activité et le fait d'être en couple (marié / pacsé ou non). Il s'agit d'étudier les comportements d'activité et d'emploi des femmes et des hommes, selon qu'ils vivent en couple ou non, et d'apprécier l'évolution des écarts entre les personnes en couple et seules au fil des générations. L'objectif est aussi de voir si les comportements des femmes se rapprochent de ceux des hommes.

L'étude exploite l'enquête SIP, « Santé et itinéraire professionnel » (*annexe 1*), laquelle a pour originalité de consister en un double questionnaire rétrospectif, retraçant conjointement l'histoire professionnelle et de santé, ainsi qu'un certain nombre d'événements marquants de la vie (mises en couple, séparations, naissances, déménagements...). Ces données nous permettent ici de retracer, de façon continue, pour chaque année jusqu'en 2005, les trajectoires professionnelles des personnes nées entre 1935 et 1984, soit 50 générations.

L'étude s'articule en deux parties.

- Une première partie s'attache à présenter, par cohorte (ensemble de cinq générations), pour les femmes et les hommes nés entre 1935 et 1984, les profils par âge des taux de vie en couple et la durée moyenne passée en couple de 20 à 35, 45 et 55 ans pour les cohortes observées jusqu'à ces âges.
- Une deuxième partie examine, pour les mêmes cohortes, selon que les personnes sont en couple ou non, les profils par âge des taux d'emploi et, pour les femmes, d'inactivité et d'emploi à temps partiel. Pour les cohortes 1935-39 à 1955-59, ils sont complétés par la durée moyenne en emploi, en emploi à temps partiel, au chômage et en inactivité dans le parcours entre les âges de 20 ans et 45 ans, en distinguant les personnes qui ont passé au moins dix années en couple sur cette période.

L'étude met ainsi en évidence plusieurs résultats.

- Au moins jusqu'à la cinquantaine, les femmes passent plus de temps en couple que les hommes en raison d'entrées plus précoces dans la vie à deux. Au fil des cohortes, cependant, pour les femmes, la durée passée en couple se raccourcit. Les évolutions pour les hommes sont assez similaires, bien qu'elles soient moins marquées et interviennent à des âges un peu plus tardifs. Alors qu'en vieillissant les femmes sont moins souvent en couple et que cette tendance s'accroît au fil des générations, la proportion d'hommes seuls varie peu avec l'âge, en raison de remises en couple plus fréquentes que les femmes.
- Les comportements d'activité des femmes et des hommes, selon qu'ils sont en couple ou non, rendent compte de situations très déséquilibrées au sein des couples. Si le taux d'emploi des hommes en couple est proche, quoiqu'un peu plus élevé, de celui des hommes seuls, les comportements d'activité des femmes se différencient en revanche fortement selon leur situation de couple : le taux d'emploi des femmes en couple est inférieur à celui des femmes seules, et plus leur durée passée en couple s'allonge, moins les femmes sont actives ou exercent un emploi à temps complet. L'écart entre le taux d'emploi des femmes seules et celui des femmes en couple se réduit cependant au fil des générations, au point même de s'inverser semble-t-il pour les générations les plus récentes.

---

<sup>1</sup> Briard et Calavrezo (2014).

## **1. Fréquence et durée passée en couple des générations 1935 à 1984**

En 2011, les deux tiers des personnes de 18 ans et plus vivant en métropole se déclaraient en couple<sup>2</sup>, près de trois quarts d'entre elles étant mariées, le quart restant étant en union libre ou pacsées. Dans 96 % des cas, les personnes partageaient le même logement que leur conjoint.

Depuis les années 1970, le recul de l'âge de la première union (*annexe 2*) et la fragilisation des unions<sup>3</sup> ont contribué à abaisser la durée de vie en couple aux âges actifs. En particulier, l'INSEE estime que l'espérance de vie en couple avant 60 ans a régressé d'au moins deux années entre 1990 et 2008<sup>4</sup>.

Dans l'enquête SIP, la **vie en couple** désigne une vie commune, avec ou sans mariage, au sein du même logement ou non, avec une personne de sexe opposé ou de même sexe. Seules sont considérées les vies de couple ayant duré au moins un an ou qui ont donné lieu à la naissance d'un enfant. La définition diffère donc de celle retenue par l'INSEE lors du recensement de la population (*annexe 3*)<sup>5</sup>, d'où est issue la statistique sur l'espérance de vie en couple indiquée précédemment, et de la plupart des enquêtes abordant les structures familiales<sup>6</sup>, qui considèrent, entre autres, qu'une union implique le partage du logement<sup>7</sup>.

Les personnes sont ici suivies de façon continue jusqu'en 2005<sup>8</sup>. En pratique, la cohorte 1935-39, composée des générations 1935 à 1939, est ainsi observée de l'âge de 20 à 66 ans, ce qui correspond à l'année 2001 pour la génération 1935 et 2005 pour la génération 1939. De même, la dernière cohorte étudiée, 1980-84, est observée de 20 à 21 ans.

---

<sup>2</sup> Trente deux millions de personnes d'après Buisson et Lapinte (2013), à partir de l'enquête « Famille et logements ».

<sup>3</sup> Voir Cassan *et al.* (2001) ; Prioux (2005) ; Vanderschelden (2006b).

<sup>4</sup> Beaumel *et al.* (2012). L'estimation est réalisée à partir des taux de vie en couple à chaque âge de l'année considérée. Le couple désigne deux personnes de sexe différent, se déclarant conjoints, mariés ou non, qui cohabitent dans la même résidence principale.

<sup>5</sup> Cependant, pour l'année 2006, les évolutions de la fréquence de la vie en couple mises en évidence à partir de l'enquête SIP, pour les femmes et les hommes par tranche d'âge quinquennal, apparaissent très similaires à celles qu'obtiennent Daguette et Niel (2010) à partir du recensement de la population. En lien avec la différence de définition du couple entre les deux sources de données, la fréquence de la vie en couple est néanmoins plus élevée lorsqu'elle est mesurée à partir de l'enquête SIP, notamment entre 25 et 40 ans, et les écarts souvent plus marqués pour les hommes que pour les femmes.

<sup>6</sup> Les principales sources actuellement mobilisées en France sont les enquêtes « Étude de l'histoire familiale » de 1999 (EHF 1999), « Familles et employeurs » de 2004 (EFE 2004) et « Étude des relations familiales et intergénérationnelles » de 2011 (ERFI 2011). La vie en couple y est définie comme une union libre ou mariée, avec partage du logement, pour une durée d'au moins trois mois (ERFI) ou six mois (EHF et EFE). L'enquête « Famille et logements » de 2011 se distingue en se fondant sur les seules déclarations des personnes enquêtées, sans critère de durée ou de partage du logement.

<sup>7</sup> Pour cette raison, dans cette étude, nous parlerons souvent de « durée passée en couple » plutôt que de « vie en couple ».

<sup>8</sup> Ce choix est lié à l'algorithme de construction des trajectoires professionnelles pour lesquelles la dernière année renseignée pour toutes les personnes enquêtées est 2005. Cependant, les trajectoires de vie en couple peuvent être reconstituées jusqu'en 2006 inclus.

- **Une durée passée en couple qui tend à se réduire pour les femmes nées avant les années 1970**

À tout âge, les femmes ont passé plus de temps en couple que les hommes (*tableau 1*). L'écart apparaît avant l'âge de 35 ans ; de près de trois ans pour la cohorte 1935-39, il se réduit à deux ans pour la cohorte 1940-44, puis à une année pour les cohortes de l'immédiat après-guerre, avant de se creuser de nouveau pour les générations suivantes.

**Tableau 1. Nombre moyen d'années en couple entre 20 et 35, 45 et 55 ans, par cohorte de naissance**

Cohorte	Femmes			Hommes		
	à 35 ans	à 45 ans	à 55 ans	à 35 ans	à 45 ans	à 55 ans
<b>1935-39</b>	12,3	21,4	30,1	9,6	18,6	27,6
<b>1940-44</b>	12,9	22,0	30,2	10,8	19,8	28,8
<b>1945-49</b>	12,0	20,3	27,9	10,9	19,8	28,5
<b>1950-54</b>	11,8	20,1		10,9	19,7	
<b>1955-59</b>	12,2	20,7		10,0	18,4	
<b>1960-64</b>	11,7			9,8		
<b>1965-69</b>	10,6			9,4		

Source : enquête SIP. Statistiques pondérées.

Pour les femmes et, dans une moindre mesure, pour les hommes, la durée moyenne passée en couple décroît au fil des générations, à partir de la cohorte 1940-44 et au moins jusqu'à celles nées dans les années 1960. Le raccourcissement de la durée totale en couple à 35 ans se répercute aux âges plus avancés, de sorte qu'en particulier, à 45 ans, les femmes nées après guerre (1945-1949) ont été en couple près de deux ans de moins que celles nées entre 1940 et 1944 (20,3 ans contre 22 ans).

- **Une baisse de la proportion des femmes et hommes en couple au fil des générations, pour les générations d'avant les années 1970**

Le suivi année par année des cohortes successives permet de préciser le constat précédent et d'y apporter des éléments d'analyse.

Ainsi, pour les personnes nées avant 1970, le raccourcissement de la durée passée en couple est lié à un double mouvement : d'une part, le recul de l'âge de la première union (*annexe 2*), d'autre part, la baisse de la proportion des femmes et des hommes en couple à chaque âge, et ce bien au-delà de l'âge de la première union (*graphique 1*). Cette évolution est cependant plus ou moins marquée entre les cohortes et selon l'âge.

Pour les femmes, en particulier, la fréquence de la vie en couple de la cohorte 1940-44 est orientée à la baisse, par rapport à la cohorte 1935-40, seulement à partir de l'âge de 40 ans : à 40 ans, neuf femmes sur dix des cohortes 1935-39 et 1940-44 étaient en couple, alors qu'à 60 ans, c'était encore le cas de près de huit sur dix de la cohorte 1935-39, mais plus que les trois quarts de la cohorte 1940-44.

Pour les cohortes 1945-49 à 1960-64, les écarts se creusent avec les générations précédentes dès l'âge de 30 ans, avec un taux de vie en couple de 5 à 8 points inférieur (90 % pour les femmes nées entre 1935 et 1944, environ 85 % pour celles nées entre 1945 et 1959, 82 % pour celles nées entre 1960 et 1964).

À partir des générations des années 1970, la tendance à la baisse de la fréquence de la vie en couple se retourne : pour les femmes nées dans les années 1970, passé l'âge de 25 ans, la fréquence de la vie en couple se rapproche de celle des femmes nées dans la première moitié des années 1960 et, dès 23 ans, quel que soit l'âge, les femmes de la cohorte 1965-69 sont celles qui sont le moins fréquemment en couple. Le tournant des années 1990 semble donc marquer un changement dans les comportements de vie en couple des femmes, avec un arrêt de la baisse de la fréquence de la vie en couple.

Ces évolutions trouvent leur correspondance chez les hommes. Elles sont cependant moins marquées et interviennent à des âges un peu plus tardifs. Comme pour les femmes, les taux de vie en couple des hommes sont très proches entre les cohortes 1935-39 et 1940-44, 1945-49 et 1950-54, 1955-59 et 1960-64, 1970-74 et 1975-79. De même, la cohorte 1965-69 présente, à partir de 30 ans, les taux de vie en couple les plus faibles des cohortes considérées.

Au moins pour les générations d'avant 1970, qui sont observées au-delà de l'âge de 35 ans, les profils de taux de vie en couple des hommes sont décalés de ceux des femmes de quelques années : alors que la proportion de femmes en couple, atteint un maximum entre 30 et 40 ans<sup>9</sup>, puis baisse sensiblement d'âge en âge, la proportion d'hommes en couple est maximale autour de 40 ans et reste à des taux élevés à des âges avancés.

Ces différences s'expliquent par la précocité de la première vie en couple des femmes (1,5 à 3 ans avant les hommes selon la cohorte, *annexe 2*<sup>10</sup>). Après une première rupture, les hommes se remettent aussi plus souvent et plus rapidement en couple que les femmes<sup>11</sup>. En conséquence, alors qu'avec l'avancée en âge, la proportion des hommes en couple reste élevée, celle des femmes s'amenuise, la fragilisation des unions à partir des années 1970 accentuant les différences entre hommes et femmes au fil des générations. Les femmes étant par ailleurs en moyenne plus jeunes que leur conjoint<sup>12</sup>, en raison de leur espérance de vie plus élevée, elles se retrouvent aussi seules plus fréquemment que les hommes pour cause de décès.

---

<sup>9</sup> La proportion de femmes en couple atteint son maximum à 37 ans pour les cohortes 1935-40 et 1941-44 (93 %) et entre 30 et 33 ans pour les cohortes 1945-49 à 1955-59 (entre 85 % et 88 %).

<sup>10</sup> Voir aussi Vanderschelden (2006b).

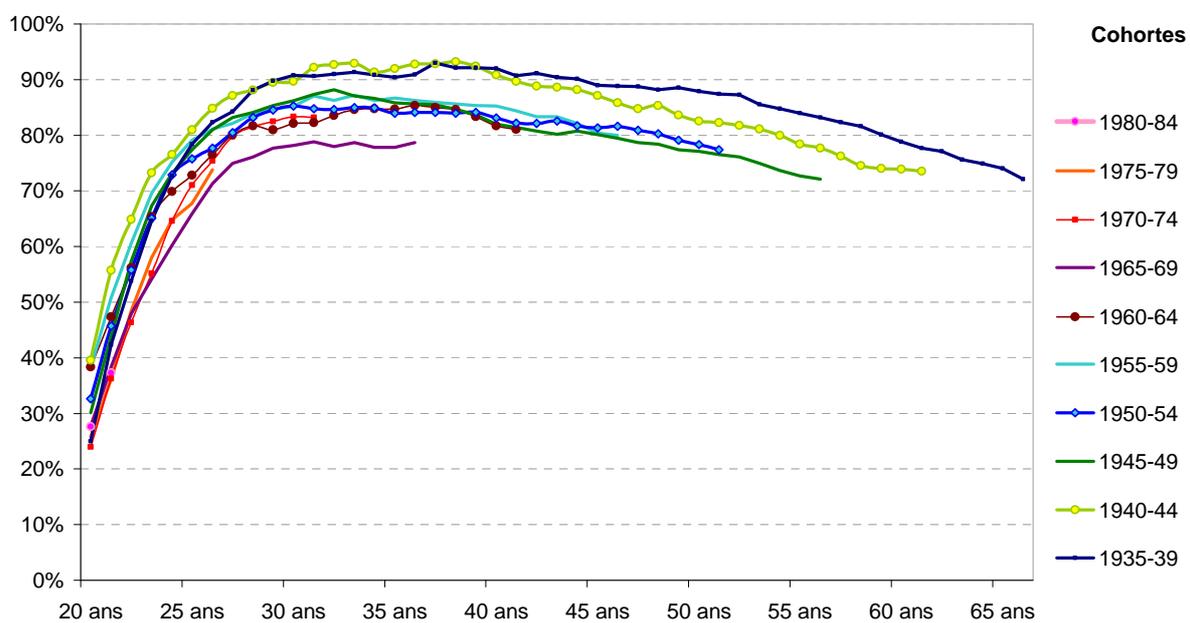
<sup>11</sup> Sur l'ensemble des générations 1935 à 1984, observées jusqu'en 2005, 68 % des hommes qui connaissent une première rupture entameront une autre vie en couple contre 54 % des femmes.

Voir aussi de Guibert-Lantoine (2002) ; Beaujouan (2009).

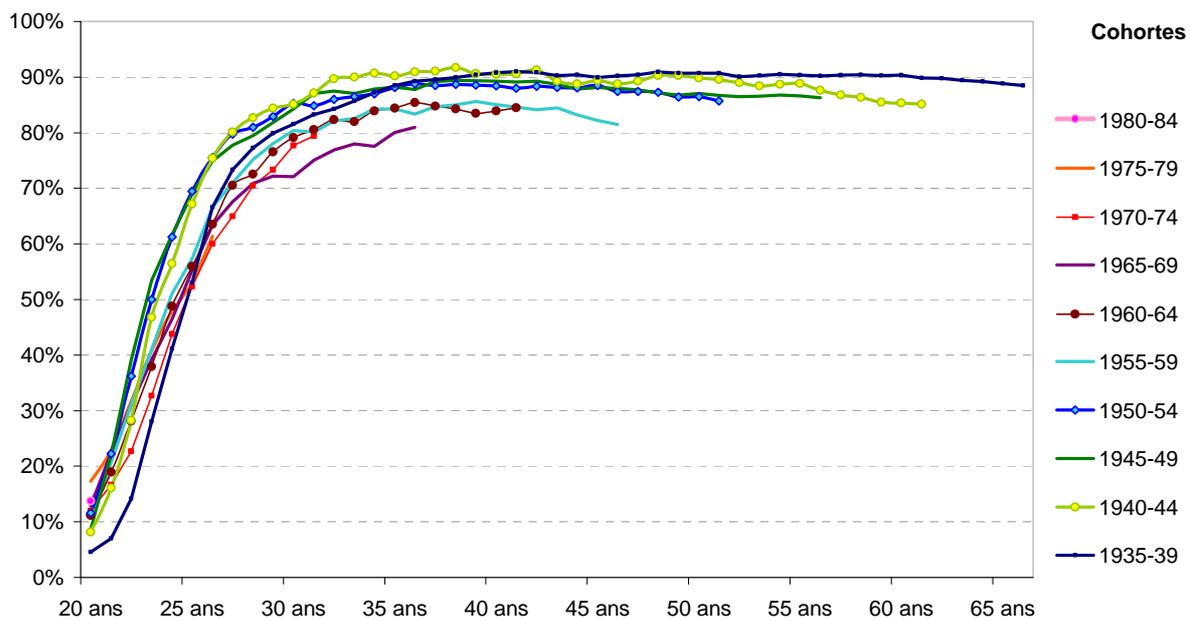
<sup>12</sup> Bozon (1990) ; Vanderschelden (2006a).

**Graphique 1. Proportion des personnes en couple par cohorte de naissance**

**Femmes**



**Hommes**



Source : enquête SIP. Statistiques pondérées.

Lecture : à 30 ans, 91 % des femmes nées entre 1935 et 1939 étaient en couple.

## **2. Vie en couple, activité et emploi**

Les interactions entre les situations professionnelle et familiale sont à double sens. D'une part, la situation économique individuelle peut interférer sur la mise en couple et le fait d'avoir des enfants, lorsque la stabilité dans l'emploi et un revenu suffisant sont un préalable à la construction familiale<sup>13</sup>. Réciproquement, la vie en couple, la mise en commun de ressources, l'élargissement des charges domestiques et familiales peuvent engendrer une modification de la participation au marché du travail, soit sous la forme d'un renforcement de l'attachement à l'emploi afin de garantir les revenus du ménage et faire face aux dépenses nouvelles, soit d'un retrait plus ou moins complet et durable du marché du travail afin de libérer du temps disponible pour assurer les tâches domestiques et s'occuper des enfants<sup>14</sup>.

Le sens et l'intensité de ces interactions varient selon les caractéristiques individuelles. Cependant, la vie en couple s'accompagne souvent d'une spécialisation des rôles entre conjoints, les charges matérielles et financières étant plus largement dévolues aux hommes, les charges familiales et domestiques, non rémunérées, aux femmes. L'inscription dans la durée de la vie en couple va amplifier le déséquilibre croissant des situations professionnelles de chacun<sup>15</sup>.

- **Pour les hommes : des taux d'emploi un peu supérieurs pour les hommes en couple**

Les hommes seuls présentent, à tous les âges, des taux d'emploi inférieurs, mais proches de leurs homologues en couple<sup>16</sup>. Les écarts sont particulièrement importants en début de vie active : à 25 ans, parmi les hommes nés entre 1935 et 1959, 95 % de ceux qui sont en couple sont en emploi, alors que les hommes seuls ne sont que 88 % dans ce cas.

Cette moindre participation au marché du travail des hommes seuls rend vraisemblablement compte de situations diverses : des difficultés d'accès à l'emploi pour des hommes peu diplômés<sup>17</sup> ou connaissant des difficultés de santé ou de handicap, qui vivent plus fréquemment seuls<sup>18</sup> ; des situations d'attente pour ceux qui cherchent à stabiliser leur vie professionnelle avant d'envisager une vie en couple<sup>19</sup> ; ou encore des hommes ayant vécu une rupture de couple qui les a fragilisés sur le plan professionnel et les a éloignés de l'emploi<sup>20</sup>.

---

<sup>13</sup> Solaz (2000) ; Beaujouan (2009).

<sup>14</sup> Minni et Moshion (2010).

<sup>15</sup> Solaz (2009).

<sup>16</sup> Comme pour notre étude précédente sur l'enquête SIP, est retenue une acception stricte de l'emploi : sont considérées les périodes d'emplois longs – au moins cinq ans chez le même employeur – et d'emplois courts « principalement en emploi », durant lesquelles des situations de chômage ou d'inactivité peuvent avoir lieu, mais sur des périodes inférieures à l'année et ne représentent pas, sur l'ensemble de la période, la situation la plus fréquente (*annexe I*).

<sup>17</sup> Daguët et Niel (2010) ; Biaisque et Govillot (2012).

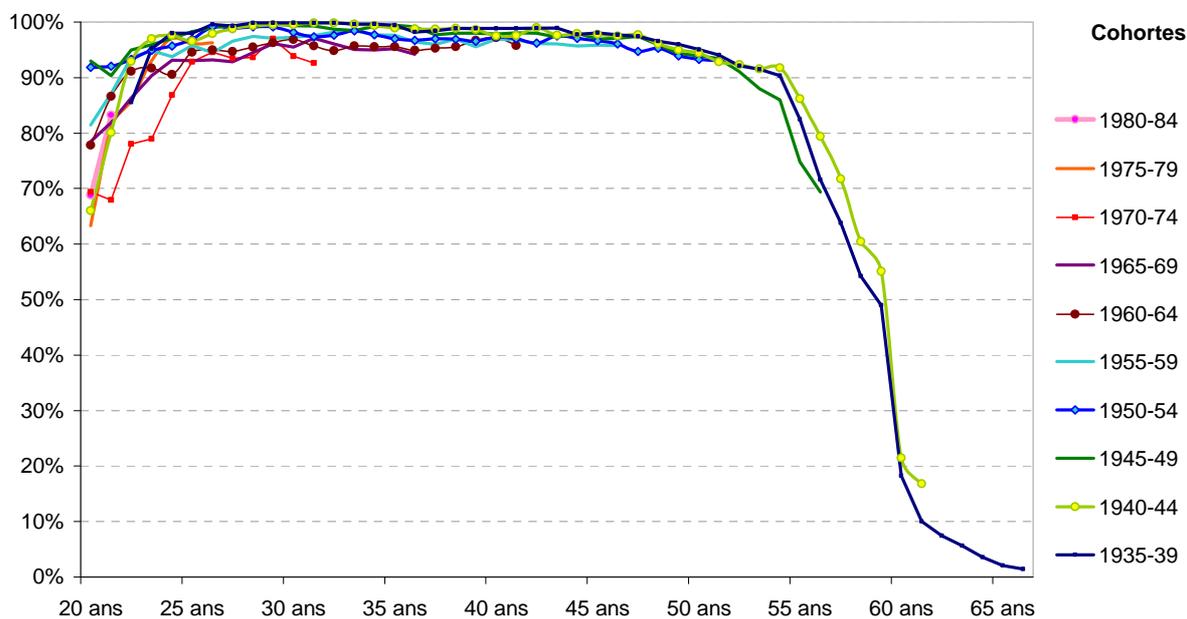
<sup>18</sup> Buisson et Daguët (2012) ; Amira et Meron (2004).

<sup>19</sup> Bozon (1990) ; Solaz (2000).

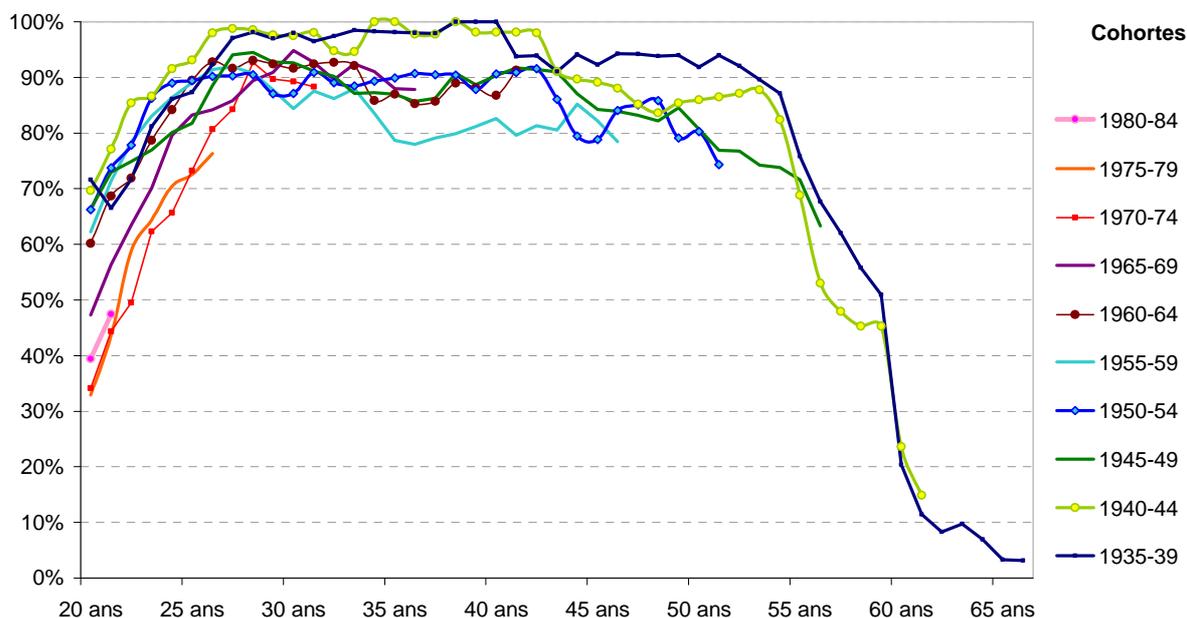
<sup>20</sup> Bonnet *et al.* (2009).

**Graphique 2. Taux d'emploi des hommes par âge et cohorte de naissance, selon leur situation familiale**

**Hommes en couple**



**Hommes seuls\***



Source : enquête SIP. Statistiques pondérées.

Note de lecture : à 55 ans, 82 % des hommes nés entre 1935 et 1939 en couple étaient en emploi.

\* Les taux d'emploi des hommes en couple nés entre 1935 et 1939 ne sont pas reportés aux âges de 20 et 21 ans en raison de la faiblesse des effectifs.

- **Pour les femmes en couple, des taux d'emploi inférieurs aux femmes seules quel que soit l'âge, mais des écarts qui, au fil des cohortes, se réduisent nettement puis s'inversent aux âges jeunes par rapport aux femmes seules**

Les comportements d'activité des femmes ont connu de profondes transformations au cours des cinquante dernières années. Comme nous l'avons montré lors de notre étude précédente menée sur l'enquête SIP<sup>21</sup>, ces transformations se sont traduites par une augmentation notable des taux d'activité et des taux d'emploi de cohorte en cohorte, particulièrement aux âges d'éducation des enfants : à 30 ans, parmi les femmes nées entre 1940 et 1944, six sur dix étaient sur le marché du travail, alors que c'était le cas de sept femmes sur dix nées entre 1945 et 1954, et au moins les trois quarts des femmes nées à partir des années 1960.

La prédominance de la vie en couple passé l'âge de 25 ans – deux tiers à 80 % des femmes sont alors en couple selon la cohorte – se traduit par une grande similarité entre les profils de taux d'emploi par âge de l'ensemble des femmes (*annexe 4*) et des profils de taux d'emploi des femmes en couple (*graphique 3*).

Ainsi, le taux d'emploi des femmes en couple tend à augmenter à chaque âge jusqu'à la génération 1965-69, avant de baisser semble-t-il pour les générations suivantes. Cette évolution est à relier à deux mouvements : pour les générations les plus anciennes, la croissance dynamique de l'activité des femmes, particulièrement aux âges intermédiaires, du fait d'interruptions de carrière pour raisons familiales moins fréquentes et moins longues ; pour les générations les plus récentes, une croissance de l'activité plus modérée, qui s'accompagne d'une montée du chômage, notamment pour les plus jeunes.

Les profils de taux d'emploi par âge des femmes seules s'en distinguent à plusieurs égards :

– À l'opposé des hommes, pour les cohortes 1935-39 à 1955-59, les taux d'emploi des femmes seules sont systématiquement plus élevés que ceux des femmes en couple, quel que soit l'âge<sup>22</sup>. Les écarts dépassent 25 points de pourcentage sur la période 25-35 ans environ pour les cohortes 1935-39 à 1945-49, mais tendent à se réduire de cohorte en cohorte, tout en se concentrant autour de l'âge de 30 ans. Ainsi, les femmes seules nées entre 1955 et 1959 sont encore 87 % à être en emploi à 30 ans, alors que ce n'est le cas que de 67 % de leurs homologues en couple. Les taux d'emploi des femmes seules sont aussi relativement plus élevés – supérieurs d'au moins 15 points de pourcentage – à des âges plus tardifs, à partir de 45-50 ans pour les cohortes 1935-39 à 1945-49.

Pour les cohortes 1960-64 et suivantes, la situation s'inverse : les femmes nées à partir de la moitié des années 1960, observées au plus jusqu'à 35 ans, sont moins fréquemment en emploi lorsqu'elles sont seules que lorsqu'elles sont en couple. Ce renversement de modèle s'explique probablement par les difficultés d'insertion sur le marché du travail d'une part, l'allongement des études d'autre part, qui peuvent conduire à repousser l'entrée dans la vie en couple<sup>23</sup>. Les comportements des femmes seules semblent ainsi se rapprocher de ceux de leurs homologues masculins.

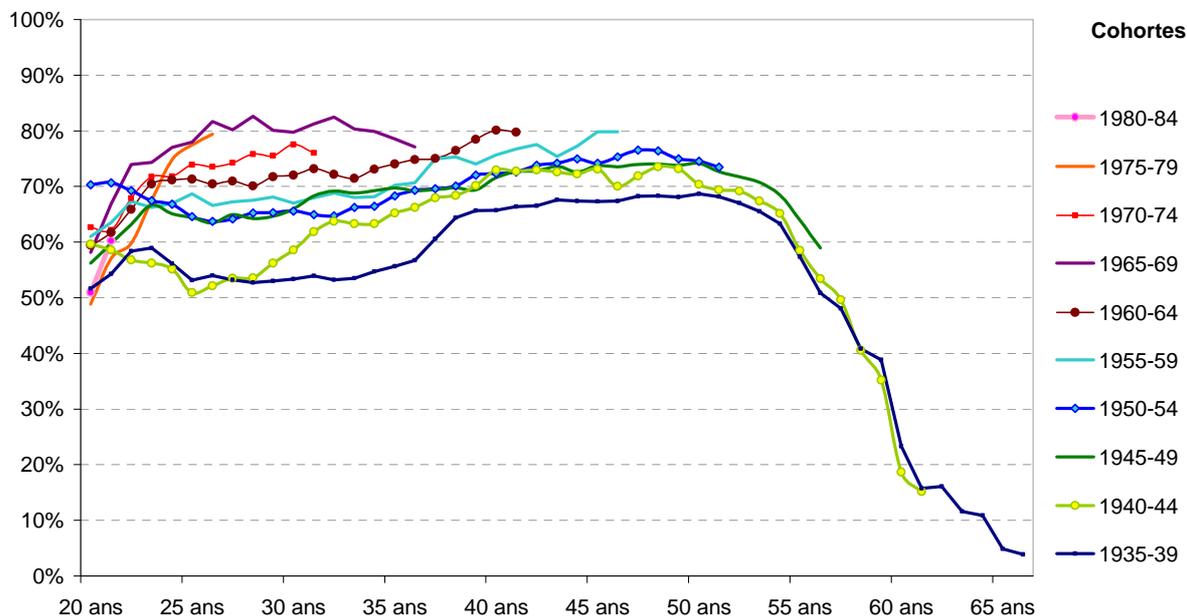
<sup>21</sup> Briard et Calavrezo (2014).

<sup>22</sup> En toute rigueur, il convient de préciser que pour la cohorte 1950-54, les taux d'emploi des femmes seules (lissés) sont inférieurs d'au plus 4 points de pourcentage à ceux des femmes en couple à 20 et 21 ans, et entre 42 et 48 ans.

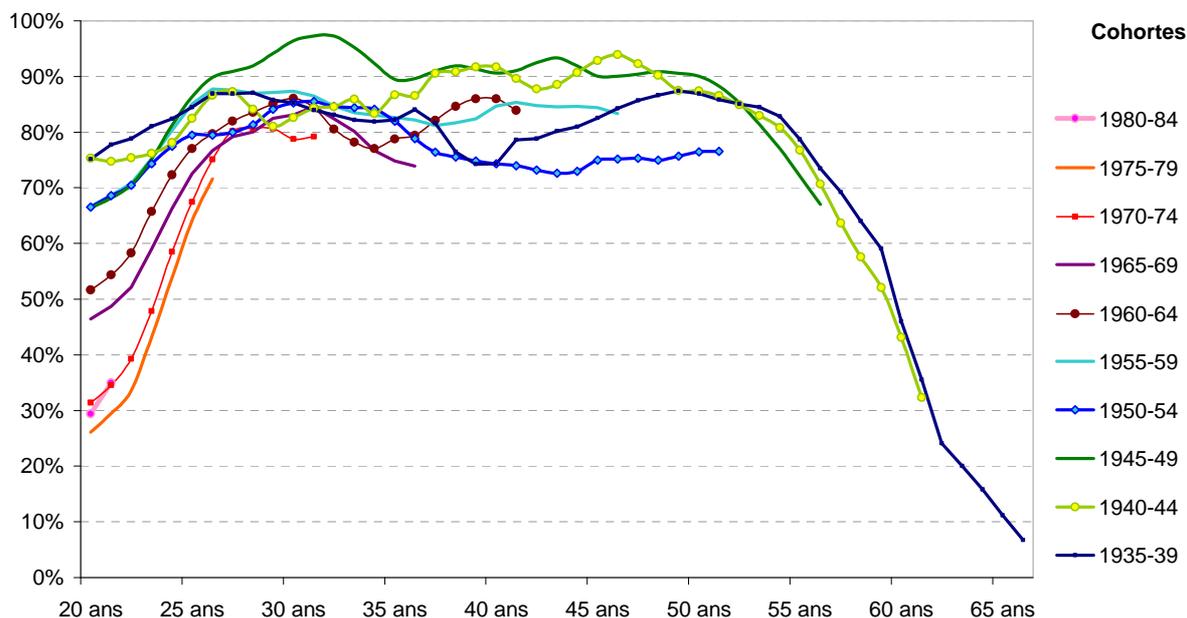
<sup>23</sup> Sebille (2009) reprend cette analyse tout en la nuanciant. Il note notamment la progression des mises en union avant la fin des études (24 % des hommes et 30 % des femmes nés dans les années 1970-74 se mettent en union avant la fin de leurs études, contre moins de 10 % pour ceux nés avant 1945).

**Graphique 3. Taux d'emploi des femmes par âge et cohorte de naissance, selon leur situation familiale**

**Femmes en couple**



**Femmes seules\***



Source : enquête SIP. Statistiques pondérées.

Note de lecture : à 30 ans, 53 % des femmes nées entre 1935 et 1939 en couple étaient en emploi.

\* Pour les femmes seules, les séries sont lissées en raison de points atypiques autour de 40 ans sur la cohorte 1935-39.

- **Pour les femmes, un rapport à l'activité et à l'emploi qui se distend avec l'inscription dans la durée de la vie en couple**

Considérant les parcours jusqu'à l'âge de 45 ans, les femmes nées avant les années 1960 qui ont été plus de dix années en couple ont, en moyenne, des durées passées en emploi un peu plus courtes – comprises entre 16 et 19 années selon la cohorte – que les femmes ayant vécu au plus dix années en couple (*tableau 2*). Ces femmes ont été aussi un peu plus souvent inactives et ont occupé un peu plus souvent un emploi à temps partiel (*voir infra*)<sup>24</sup>, l'emploi à temps partiel tendant à prendre le pas sur l'inactivité au fil des cohortes, bien qu'il faille rester prudent sur les présentes statistiques au regard des effectifs relativement faibles sur lesquelles elles s'appuient<sup>25</sup>.

**Tableau 2. Caractéristiques moyennes des parcours des femmes entre 20 et 45 ans, par cohorte de naissance, selon la durée passée en couple entre 20 et 44 ans**

Cohorte	Nombre d'années en emploi	Part de l'emploi dans le parcours	Part du temps partiel dans l'emploi	Proportion de femmes ayant travaillé à temps partiel	Part du chômage dans le parcours	Part de l'inactivité* dans le parcours
<b>Au plus dix années de vie en couple entre 20 et 44 ans**</b>						
<b>1935-39</b>	19,9	77%	2%	3%	0%	23%
<b>1940-44</b>	23,5	90%	2%	11%	3%	7%
<b>1945-49</b>	22,4	86%	8%	12%	3%	11%
<b>1950-54</b>	19,9	76%	9%	16%	2%	22%
<b>1955-59</b>	20,8	80%	6%	10%	3%	17%
<b>Plus de dix années passées en couple</b>						
<b>1935-39</b>	16,0	62%	13%	18%	0%	38%
<b>1940-44</b>	16,9	65%	12%	17%	1%	34%
<b>1945-49</b>	18,2	70%	13%	22%	1%	28%
<b>1950-54</b>	18,1	70%	16%	23%	3%	28%
<b>1955-59</b>	18,7	72%	21%	31%	3%	25%

Source : enquête SIP. Statistiques pondérées.

\* L'inactivité inclut les études et les périodes à l'étranger.

\*\* Les statistiques pour les femmes ayant vécu au plus dix années en couple, notamment celles correspondant aux cohortes 1935-39 et 1940-44, sont données à titre indicatif et doivent être considérées avec précaution en raison de la faiblesse des effectifs sur lesquelles elles portent.

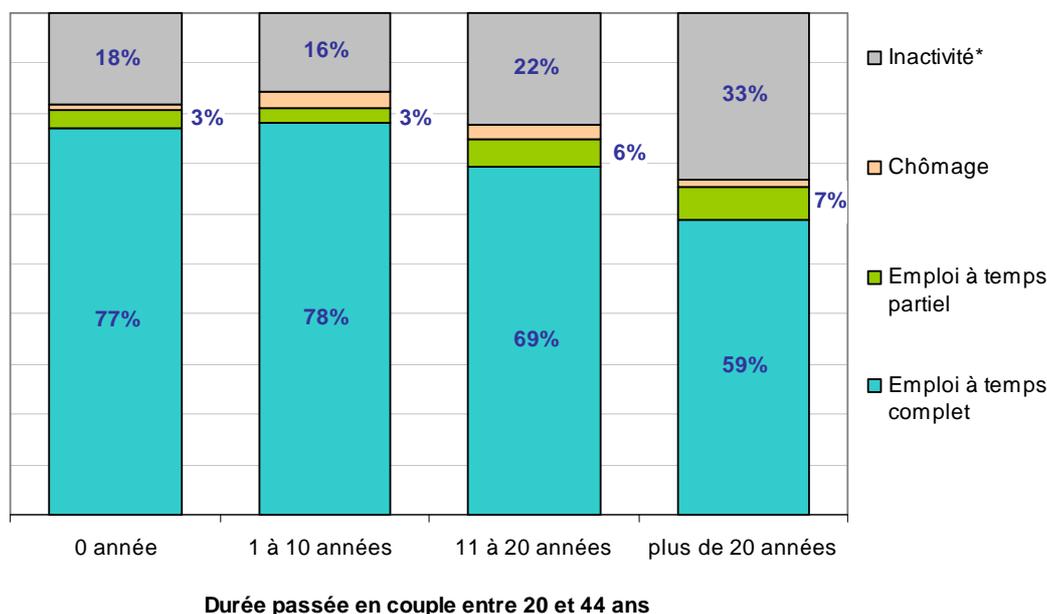
La corrélation négative entre la durée passée en couple et l'emploi apparaît encore plus manifeste si l'on affine l'analyse selon la durée passée en couple, à condition cependant de considérer les cohortes 1935-39 à 1955-59 dans leur ensemble pour conserver des effectifs suffisamment importants pour être pertinents (*graphique 4*).

Ainsi, les femmes qui n'ont pas été en couple entre 20 et 44 ans – 5 % de la population des femmes des générations 1935 à 1959 – et celles qui ont été au plus dix ans en couple – 5 % – ont été, en moyenne, en emploi un peu plus de 20 années entre 20 et 44 ans (80 % des 25 années considérées). Les femmes ayant été en couple entre 11 et 20 ans – près d'un quart des femmes – ont été en emploi 19 années (75 % du parcours) et celles l'ayant été plus de 20 années, un peu plus de 16 années.

<sup>24</sup> Entre les femmes qui ont été plus de dix années en couple et celles qui l'ont été au plus dix années, les caractéristiques moyennes des parcours sont statistiquement différentes, au seuil de 10 %, sauf pour l'indicateur « part du chômage dans le parcours ».

<sup>25</sup> Briard et Calavrezo (2014).

**Graphique 4. Composition moyenne du parcours professionnel entre 20 et 44 ans des femmes nées entre 1935 et 1959, selon leur durée passée en couple**



Source : enquête SIP. Statistiques pondérées.

\* L'inactivité inclut les études et les périodes à l'étranger.

- **Pour les femmes en couple, des retraits complets de l'emploi de moins en moins fréquents**

Mises à part les situations de chômage, les profils par âge des taux d'inactivité (*graphique 5*) sont les quasi symétriques des profils de taux d'emploi présentés précédemment. Ainsi les femmes en couple apparaissent toujours plus souvent inactives que les femmes seules, à tous les âges et pour toutes les cohortes. Avant l'âge de 25 ans, les cohortes 1960-64 et suivantes font exception, ce qui traduit un recul de l'âge de la mise en couple pour des femmes allongeant leurs études<sup>26</sup> et les difficultés croissantes d'insertion sur le marché du travail.

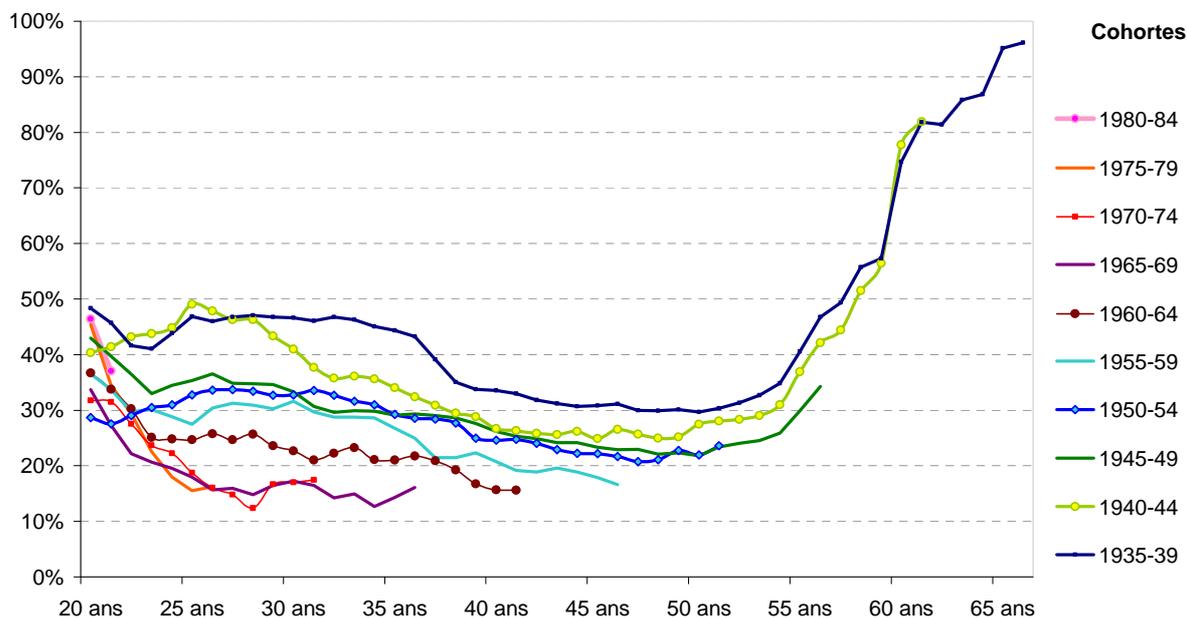
Au sein des cohortes plus anciennes, au moins trois femmes sur dix en couple ont été inactives entre 25 et 30 ans, mais cette proportion se réduit de cohorte en cohorte et les faibles taux d'activité se concentrent sur cette tranche d'âge. Ainsi, alors que les femmes en couple nées entre 1935 et 1939 sont quatre à cinq sur dix à être inactives entre 20 et 37 ans, pour la cohorte 1940-44, c'est le cas de moins de quatre femmes sur dix à partir de 30 ans. Pour les cohortes 1945-49 à 1955-59, la proportion de femmes inactives parmi les femmes en couple ne dépasse pas 40 % quel que soit l'âge. Pour les cohortes 1965-69 et 1970-74, elle s'abaisse même en dessous de 20 % entre 25 et 35 ans.

Pour les femmes seules, l'inactivité est une situation bien moins souvent rencontrée que pour les femmes en couple ; sa fréquence est de 15 à 35 points de pourcentage inférieure entre 25 et 35 ans, avec des écarts qui se réduisent néanmoins de cohorte en cohorte. Ainsi, entre 25 et 35 ans, pour la cohorte 1935-39, la proportion de femmes inactives parmi les femmes seules est inférieure de l'ordre de 30 points de pourcentage par rapport à celle des femmes en couple, alors que le différentiel n'est plus que d'environ 15 à 20 points au sein de la cohorte 1955-59, et qu'il devient inférieur à 5 points, voire négatif, pour les cohortes 1965-69 et 1970-74.

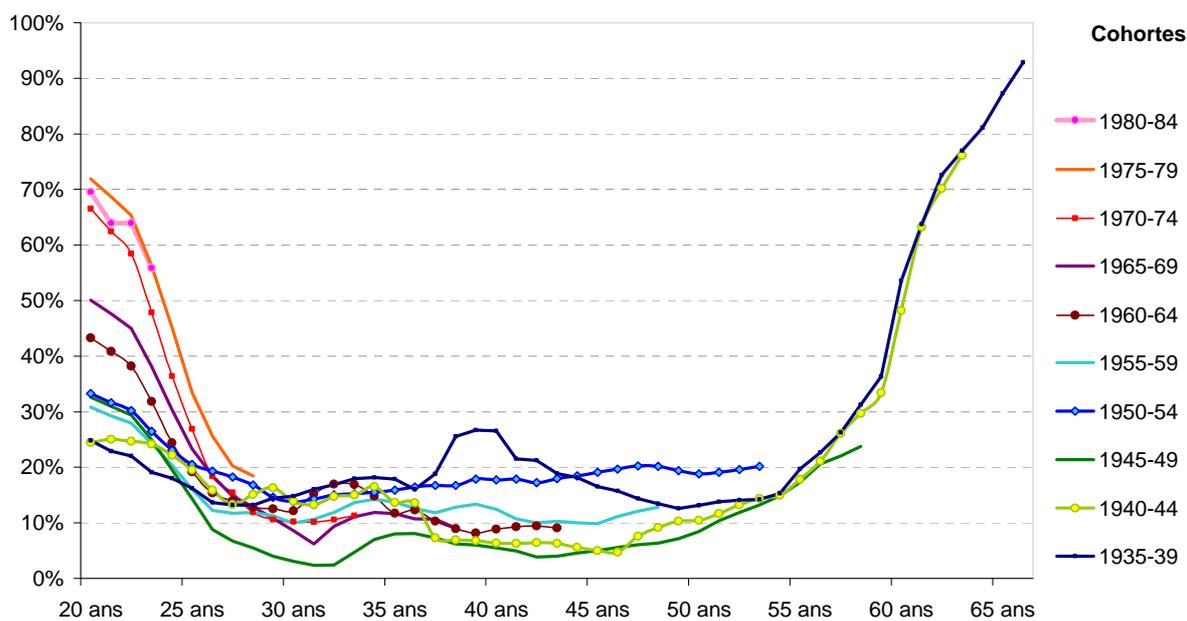
<sup>26</sup> En particulier, à 23 ans, les femmes seules et inactives des cohortes 1960-64 à 1980-84 sont plus diplômées que celles des cohortes 1935-39 à 1955-59, et sont encore 20 % à suivre des études contre 4 % de leurs aînées.

**Graphique 5. Taux d'inactivité\* des femmes, par âge et cohorte de naissance**

**Femmes en couple**



**Femmes seules\*\***



Source : enquête SIP. Statistiques pondérées.

Note de lecture : à 30 ans, 47 % des femmes nées entre 1935 et 1939 en couple étaient inactives.

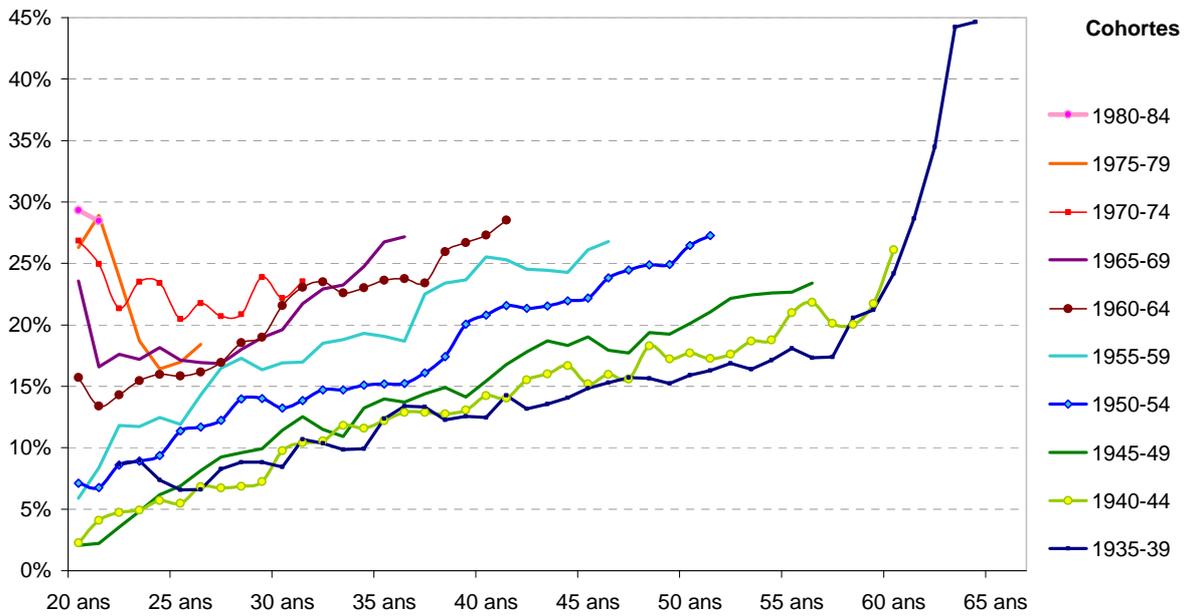
\* L'inactivité inclut les périodes d'études et les périodes à l'étranger.

\*\* Pour les femmes seules, les séries sont lissées en raison de points atypiques autour de 40 ans sur la cohorte 1935-39.

- **Pour les femmes en couple, un recours de plus en plus fréquent au temps partiel**

Les dernières décennies ont été marquées par une forte augmentation du temps partiel. Comme nous l'avons montré dans notre précédente étude à partir de l'enquête SIP, pour les femmes nées entre 1935 et 1984, la part du temps partiel augmente de cohorte en cohorte, à âge donné, et d'âge en âge<sup>27</sup>. Compte tenu de la prédominance de la vie en couple, c'est en particulier le cas des femmes en couple (graphique 6).

**Graphique 6. Taux de temps partiel des femmes en couple\*, par âge et cohorte de naissance**



Source : enquête SIP. Statistiques pondérées.

Note de lecture : à 30 ans, 8 % des femmes nées entre 1935 et 1939 en couple en emploi, travaillaient à temps partiel.

Pour les femmes nées entre 1935 et 1939, les taux ne sont pas reportés aux âges de 20 et 21 ans en raison de la faiblesse des effectifs.

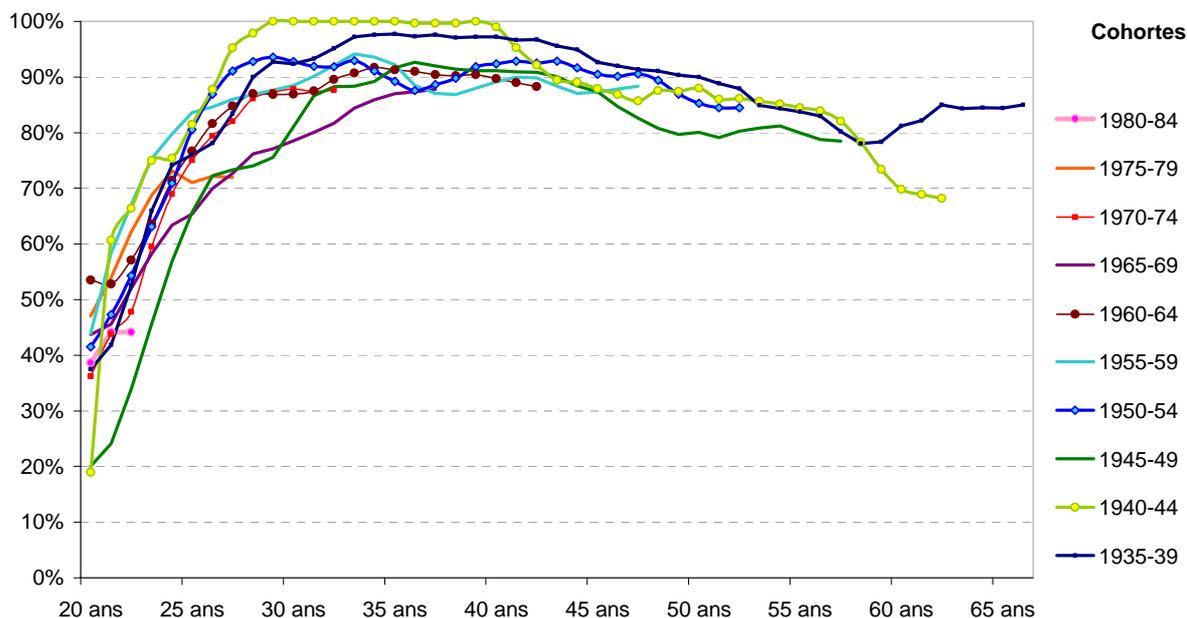
\* La faiblesse des effectifs de femmes seules occupant un emploi à temps partiel ne permet pas d'obtenir des statistiques suffisamment pertinentes pour être représentées graphiquement.

S'il convient d'être prudent au regard des faibles effectifs dont on dispose pour établir des comparaisons, le taux de temps partiel des femmes en couple apparaît supérieur à celui de l'ensemble des femmes, à quasiment tous les âges, pour toutes les cohortes. Et, comme on l'a vu précédemment (tableau 2), les femmes nées avant 1960, dont le parcours est observé jusqu'à au moins 45 ans, qui ont été au moins dix années en couple avant cet âge, ont occupé un peu plus longtemps des emplois à temps partiel avant 45 ans.

Réciproquement, les femmes occupant un emploi à temps partiel (graphique 7) sont aussi plus souvent en couple que l'ensemble des femmes (graphique 1).

<sup>27</sup> Dans l'enquête SIP, le temps partiel est identifié dès lors qu'il est déclaré comme la condition d'emploi occupée le plus longtemps durant un emploi « long », d'au moins cinq ans chez le même employeur, ou d'un épisode d'emplois « courts », emplois d'au plus quatre ans chez le même employeur, éventuellement accolés à des périodes d'inactivité ou de chômage de moins d'un an (voir annexe 1). Cette mesure spécifique du temps partiel diffère de celle retenue dans l'enquête Emploi dont les statistiques sont généralement retenues en référence. Pour des précisions, voir Briard et Calavrezo (2014).

**Graphique 7. Proportion de femmes en couple parmi celles occupant un emploi à temps partiel, par âge et cohorte de naissance**



Source : enquête SIP. Statistiques pondérées.

Note de lecture : à 30 ans, 91 % des femmes nées entre 1935 et 1939 qui travaillaient à temps partiel étaient en couple.

Les séries sont lissées pour atténuer le bruit statistique.

Les résultats précédents rejoignent des constats bien connus, largement documentés et analysés. Grâce aux revenus de leur conjoint, certaines femmes en couple peuvent en effet faire le choix de réduire leur durée de travail, voire d'être inactives. À l'opposé, les femmes isolées sont souvent contraintes de préserver une quotité de travail suffisante – un temps complet idéalement – pour des raisons financières ; lorsque l'emploi est à temps partiel, celui-ci est souvent subi, au sens où ces femmes souhaiteraient travailler à temps complet.

Par ailleurs, pour les femmes, un faible attachement à l'emploi – inactivité durable (choisie ou non), précarité, temps partiel subi – réduit la probabilité de rompre une union<sup>28</sup> et donc d'être seules<sup>29</sup>.

La présence d'enfants affecte également, à la fois, le rapport à l'activité<sup>30</sup> et au fait d'être en couple et de le rester, freinant les ruptures et ralentissant les remises en couple<sup>31</sup>. Elle n'est pas examinée dans le cadre de cette note.

<sup>28</sup> Par exemple, Vanderschelden (2006b) met en évidence la stabilité de la vie en couple des femmes ayant été inactives au moins deux années, laquelle peut s'expliquer par une dépendance financière qui incite à rester en couple, comme par une stabilité de la vie en couple qui permet de rompre les liens avec le travail.

<sup>29</sup> La rupture – et même son anticipation – est un facteur d'accroissement de l'offre de travail pour les personnes inactives ou à temps partiel (Bonnet *et al.*, 2009).

<sup>30</sup> Voir entre autres Minni et Moshion (2010).

<sup>31</sup> Beaujouan (2010).

## Références

- Amira S. et Meron M. (2004), « L'activité professionnelle des personnes handicapées », INSEE, *France - portrait social* ; [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/fporsoc04d.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/fporsoc04d.pdf)
- Beaujouan É. (2009), *Trajectoires conjugales et fécondes des hommes et des femmes après une rupture en France*, Thèse de doctorat en Démographie, sous la direction de France Prioux, INED et Université Paris I Panthéon-Sorbonne ; [http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/43/04/64/PDF/these\\_ebeaujouan.pdf](http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/43/04/64/PDF/these_ebeaujouan.pdf)
- Beaujouan É. (2010), « Remise en couple après une séparation : variations selon le sexe, l'âge et la présence d'enfants », CNAF, *Dossiers d'études*, n° 127 ; [http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/dossier\\_etudes/dossier\\_127\\_-\\_transformations\\_de\\_la\\_conjugalite.pdf](http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/dossier_etudes/dossier_127_-_transformations_de_la_conjugalite.pdf)
- Beaumel C., Breuil-Genier P. et Daguet F. (2012), « Les âges de la vie : vingt ans d'évolutions », *Regards sur la parité* - Insee Références - Édition 2012 ; [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ref/FHPARIT12b\\_VE1ages.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FHPARIT12b_VE1ages.pdf)
- Biausque V. et Govillot S. (2012), « Les couples sur le marché du travail », *France portrait social* - Insee Références - Édition 2012 ; [www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ref/FPORSOC12k\\_D2\\_couple.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FPORSOC12k_D2_couple.pdf)
- Bonnet C., Solaz A. et Algava É. (2009), « La séparation conjugale affecte-t-elle l'activité professionnelle ? », INED, *Documents de travail*, n° 164 ; [http://www.ined.fr/fichier/t\\_publication/1483/publi\\_pdf1\\_164.pdf](http://www.ined.fr/fichier/t_publication/1483/publi_pdf1_164.pdf)
- Bozon M. (1990), « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints : une domination consentie. I. Types d'union et attentes en matière d'écart d'âge », *Population*, n° 45, pp. 327-360 ; [http://www.persee.fr/articleAsPDF/pop\\_0032-4663\\_1990\\_num\\_45\\_2\\_3548/article\\_pop\\_0032-4663\\_1990\\_num\\_45\\_2\\_3548.pdf](http://www.persee.fr/articleAsPDF/pop_0032-4663_1990_num_45_2_3548/article_pop_0032-4663_1990_num_45_2_3548.pdf)
- Briard K. et Calavrezo O. (2014), « L'emploi à temps partiel dans les parcours professionnels des femmes », Document n° 9 de la séance du COR du 9 juillet 2014 ; <http://www.cor-retraites.fr/IMG/pdf/doc-2409.pdf>
- Buisson G. et Daguet F. (2012), « Qui vit seul dans son logement ? Qui vit en couple ? », *Insee première*, n° 1392 ; <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1392/ip1392.pdf>
- Buisson G. et Lapinte A. (2013), « Le couple dans tous ses états », *Insee première*, n° 1435 ; <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1435/ip1435.pdf>
- Cassan F., Mazuy M. et Clanché F. (2001), « Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes », *Insee première*, n° 797 ; [www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ip797.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip797.pdf)
- Daguet F. et Niel X. (2010), « Vivre en couple », *Insee première*, n° 1281 ; <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1281/ip1281.pdf>
- De Guilbert-Lantoine C. (2002), « Remise en couple après rupture de la première union », *Vivre plus longtemps, avoir moins d'enfants, quelles implications ?* – Actes du 10<sup>e</sup> colloque international de l'AIDELF, 10-13 octobre 2000, Paris, Presses universitaires de France ; <http://www.erudit.org/livre/aidelf/2000/001212co.pdf>
- Delmeire Y. (2005), « Histoire des unions dans les cohortes », *La population de la France : évolutions démographiques depuis 1946*, CUDEP, pp. 143-167 ; [http://cudep.u-bordeaux4.fr/sites/cudep/IMG/pdf/La\\_population\\_de\\_la\\_France-2.pdf](http://cudep.u-bordeaux4.fr/sites/cudep/IMG/pdf/La_population_de_la_France-2.pdf)
- Minni C. et Moshion J. (2010), « Activité féminine et composition familiale depuis 1975 », *Dares Analyses*, n° 27 ; <http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2010-027-2.pdf>

- Prioux F. (2003), « L'âge à la première union en France : une évolution en deux temps », *Population*, n° 58, pp. 623-644 ; [www.ined.fr/fichier/t\\_publication/1229/publi\\_pdf1\\_premiere.union.pdf](http://www.ined.fr/fichier/t_publication/1229/publi_pdf1_premiere.union.pdf)
- Prioux F. (2005), « Mariage, vie en couple et rupture d'union », *Informations sociales*, n° 122, p. 38-50 ; <http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2005-2-page-38.htm>
- Sebillé P. (2009), « Un passage vers l'âge adulte en mutation ? », *Portraits de familles – L'enquête Études des relations familiales et intergénérationnelles*, INED, *Grandes enquêtes*, pp. 315-340.
- Solaz A. (2000), « Une réflexion économique sur le lien famille - chômage et la constitution du couple », *Recherches et prévisions*, n° 60, pp. 19-34 ; <https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/PSF/060/RP60-ASolaz.pdf>
- Solaz A. (2009), « Histoire conjugale et division du travail au sein du couple », *Portraits de familles – L'enquête Études des relations familiales et intergénérationnelles*, INED, *Grandes enquêtes*, pp. 265-288.
- Vanderschelden M. (2006a), « L'écart d'âge entre conjoints s'est réduit », *Insee première*, n° 1073 ; <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1073/ip1073.pdf>
- Vanderschelden M. (2006b), « Les ruptures d'unions : plus fréquentes, mais plus précoces », *Insee première*, n° 1107 ; <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1107/ip1107.pdf>

## **Annexe 1. Les données relatives au parcours professionnel et à la vie en couple issues de l'enquête « Santé et itinéraire professionnel » – SIP**

À notre connaissance, l'enquête SIP, réalisée par la DREES et la DARES, a essentiellement été utilisée pour appréhender les interrelations entre santé et vie professionnelle<sup>32</sup> – ce qui est sa vocation première –, mais la richesse des informations contenues dans le calendrier professionnel permet de plus larges exploitations.

L'enquête est pondérée pour être représentative de la **population générale**. Elle a été réalisée en deux vagues : en 2006-2007, ont été interrogées 14 000 personnes âgées de 20 à 74 ans (personnes nées entre 1932 et 1986), habitant en ménage ordinaire ; en 2010, plus de 11 200 personnes ont été réinterrogées pour la partie panelisée de l'enquête, utilisée dans cette étude.

Le questionnaire de la première vague permet de reconstituer le parcours professionnel et comprend notamment des questions sur l'enfance et les études, le travail, les activités sociales, les revenus, et la santé. Celui de la seconde vague recueille les mêmes éléments sur la santé et le travail en 2010 et, entre autres, les principales évolutions professionnelles, de la santé et de la situation familiale entre 2006 et 2010.

L'enquête comprend un certain nombre d'informations permettant de reconstituer l'**itinéraire professionnel** de l'individu et de situer dans le temps des **événements marquants de sa vie familiale et privée**. En particulier, sont mentionnées, pour les âges/années concernés :

- les périodes d'emploi selon leur durée chez le même employeur : les emplois « longs » sont des emplois de 5 ans ou plus, les épisodes d'emplois « courts » correspondent à des périodes d'emploi(s) de moins de 5 ans, ponctués éventuellement d'épisodes de chômage ou d'inactivité de moins d'un an ;
- les périodes d'inactivité ou de non-emploi : études, chômage d'un an ou plus, congé parental, retraite-préretraite, période d'inoccupation d'un an ou plus, arrêt de travail de plus de six mois, formations.

Sont également disponibles plusieurs informations socio-démo-économiques :

- la date de fin d'études, le niveau de diplôme, la catégorie socioprofessionnelle... ;
- la situation familiale : années de mises en couple et de séparations, années de naissance des enfants... ;
- les déménagements éventuels et si les raisons en sont professionnelles, la précarité du logement... ;
- les revenus personnels et ceux du ménage.

Pour limiter les biais de mémoire et ainsi assurer la cohérence entre les informations très détaillées des calendriers professionnels, familiaux et de santé, l'enquête SIP a été menée en adoptant un mode de collecte spécifique et innovant, par période d'emploi et non par année. Ce séquençage des calendriers affecte le repérage précis des périodes de temps partiel notamment.

En effet, au sein d'une période d'emploi « long » (au moins 5 ans chez le même employeur), **la condition de travail renseignée (temps partiel / complet) correspond à celle exercée le plus longtemps sur la période**. Par exemple, un individu déclarant un emploi long sur 7 années à temps complet peut, dans les faits, avoir exercé cet emploi durant seulement 4 années à temps complet, 3 années étant à temps partiel. Il en est de même pour les périodes d'emplois « courts » avec la difficulté supplémentaire que ces périodes peuvent correspondre à une succession d'emplois de moins de 5 ans, chez des employeurs différents, éventuellement ponctués d'épisodes de chômage ou d'inactivité de moins d'une année. Ainsi, par exemple, un épisode composé de deux emplois, l'un de quatre ans à temps partiel, l'autre de trois ans dont un an à temps partiel, entrecoupés d'un peu moins d'un an de

---

<sup>32</sup> Voir par exemple, la revue de littérature réalisée par Chantal Cases en introduction du colloque de septembre 2012 : [http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/tat\\_de\\_sante\\_et\\_participation\\_au\\_marche\\_du\\_travail.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/tat_de_sante_et_participation_au_marche_du_travail.pdf)

chômage, sera indiqué comme un épisode d'emplois courts d'une durée de 8 ans à temps partiel. Selon la durée des épisodes d'emplois courts – appréciée par la personne enquêtée –, l'emploi est déclaré comme « principalement en emploi », « principalement au chômage », « principalement en inactivité ». Lorsque la personne ne considère aucune situation comme principale, l'emploi court est déclaré comme « autre ».

Comme ces trois dernières modalités (« principalement au chômage », « principalement en inactivité », « autre ») qualifient moins de 10 % des emplois courts, essentiellement sur les débuts de parcours, l'écart reste raisonnable – et relativement constant en évolution – entre une **acceptation stricte de l'emploi**, retenue dans cette étude, restreinte aux emplois longs et emplois courts principalement en emploi, et une acceptation large, qui agrégerait tous les types d'emplois – emplois longs et emplois courts quelle que soit la situation principale sur la période (en emploi, au chômage, en inactivité, autre). À noter que retenir une acceptation stricte de l'emploi conduit, de façon corollaire, à considérer l'inactivité et le chômage dans une acceptation large, autrement dit, ces situations correspondent à des épisodes d'inactivité et de chômage déclarés comme tels car d'une durée d'au moins un an, mais également à la situation principale – la plus longue – au sein d'un épisode d'emplois courts déclaré comme « principalement en inactivité » ou « principalement au chômage ».

La **reconstitution des itinéraires professionnels** année par année est réalisée à partir des périodes déclarées d'emplois longs, d'emplois courts, d'inactivité et de chômage pour que chaque année de l'itinéraire corresponde à un seul état sur le marché du travail. Pour ce faire, plusieurs règles ont été retenues (dans l'ordre suivant) :

- les périodes incluses dans d'autres ont été écartées, en privilégiant, en cas de périodes de durée identique, l'emploi, le chômage puis l'inactivité et, en cas de période de même nature, la première période déclarée par l'enquêté ;
- lorsque l'année de début d'une période coïncide avec l'année de fin de la période précédente, cette dernière a été décalée d'une année ;
- lorsque aucune information sur la situation par rapport à l'activité (emploi long, court, inactivité, chômage) n'est mentionnée, les informations complémentaires relatives au service militaire, à la sortie d'études, au départ en retraite et le cas échéant à l'arrivée des personnes en France ont été utilisées ;
- dans le cas très marginal pour lequel des années de l'itinéraire restaient non renseignées, elles ont été comblées par l'information relative à l'année précédente.

Dans l'enquête SIP, la **vie en couple** désigne une vie commune, avec ou sans mariage, au sein du même logement ou non, avec une personne de sexe opposé ou de même sexe. Seules sont considérées les vies en couple ayant duré au moins un an ou qui ont donné lieu à la naissance d'un enfant.

La **reconstitution des itinéraires de la vie en couple** année par année est réalisée à partir des informations sur les dates de début et de fin des vies en couple déclarées. Dans l'enquête sont renseignées au maximum six vies en couple distinctes, qui peuvent se chevaucher.

Au final, les réserves émises sur le repérage des états année par année apparaissent ne pas altérer significativement les statistiques issues de SIP concernant les taux d'activité et les taux d'emploi, détaillés par âge et génération, qui s'avèrent très proches des séries issues des enquêtes Emploi.

Les statistiques issues de SIP concernant les caractéristiques sociodémographiques, telles que l'âge de fin d'études et le niveau de diplôme sont également très voisines des statistiques issues de l'enquête Patrimoine ; celles sur le nombre d'enfants et la vie en couple proches aux statistiques issues du recensement de la population (sur la vie de couple, voir les annexes 2 et 3).

Les comparaisons réalisées entre les statistiques obtenues sur l'enquête SIP avec celles issues d'autres bases de données, administratives ou d'enquête, concluent en définitive à une **bonne qualité des informations reconstituées à partir de SIP**.

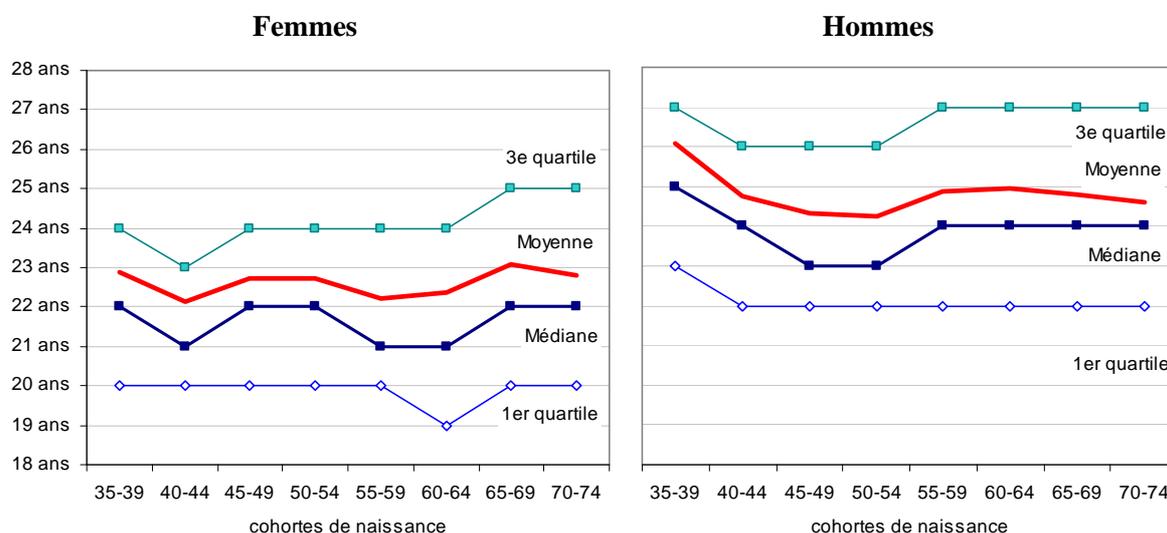
## Annexe 2. Évolution de l'âge de la première mise en couple

La mise en couple intervient généralement tôt dans les parcours. Pour certaines générations cependant, les mises en union au-delà de l'âge de 30 ans peuvent représenter une fraction non négligeable. Par exemple, d'après l'enquête SIP, 11 % des hommes et 5 % des femmes nés en 1960 se sont mis en couple pour la première fois entre 30 et 40 ans. Pour les cohortes récentes, dont les parcours ne sont pas observés jusqu'à un âge suffisamment avancé (au plus 31 ans pour la cohorte 1970-74), les âges moyens et médians des premières unions qui peuvent être calculés sont ainsi sous-estimés.

Tenant compte de cette limite, les femmes connaissent leur première mise en couple à un âge compris, en moyenne, entre 22 et 23 ans, quelle que soit leur cohorte de naissance (*graphique 8*), la moitié d'entre elles se mettant en couple avant 21-22 ans. Les premières unions interviennent à des âges de plus en plus dispersés : quelle que soit leur cohorte de naissance, 25 % des femmes entrent dans la vie en couple avant 20 ans (avant même 19 ans pour les femmes nées dans la première moitié des années 1960), mais alors que 75 % des femmes des cohortes 1945-49 à 1960-64 se mettent en couple avant 24 ans, cette proportion n'est atteinte qu'à 25 ans pour les femmes des cohortes 1965-69 et 1970-74.

Les hommes se mettent en couple à des âges plus avancés que les femmes, d'en moyenne 1,5 à 3 ans selon la cohorte. Les évolutions entre cohortes sont plus marquées que pour les femmes : entre les cohortes 1935-39 et 1950-54, les premières unions tardives sont globalement moins fréquentes de sorte qu'en moyenne, les hommes nés dans la première moitié des années 1950 se sont mis en couple deux ans avant ceux nés dans la seconde moitié des années 1930 (24 et 26 ans respectivement). La tendance s'inverse avec la cohorte 1955-59 et, en moyenne, les hommes nés entre 1955 et 1975 ont connu leur première vie en couple à 25 ans.

**Graphique 8. Âge à la première mise en couple, selon la cohorte de naissance**



Source : enquête SIP. Statistiques pondérées.

Champ : personnes connaissant une mise en couple au plus tard en 2006, nées entre 1935 et 1974.

Note : les statistiques relatives aux cohortes 1975-79 et 1980-84 ne sont pas représentées en raison du biais important lié au fait que ces cohortes ne sont ici étudiées que jusqu'à 26 et 21 ans respectivement.

L'âge médian correspond à l'âge en dessous duquel se situent 50 % des effectifs considérés ; les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> quartiles, respectivement, 25 % et 75 % des effectifs.

Les statistiques par cohorte, du fait notamment de la sous-estimation de l'âge médian ou moyen de la première union sur les cohortes récentes, masquent toutefois des évolutions plus marquées au fil des années (*graphique 9*). En effet, entre la première moitié des années 1960 et 2005, femmes et hommes se mettent en couple toujours plus tardivement, d'en moyenne un peu plus de 4 mois tous les cinq ans pour les femmes et de 3 mois pour les hommes. Cette évolution se fait essentiellement par une augmentation des unions tardives à partir des années 1970 : alors que dans les années 1960, un quart des mises en couple intervenait au-delà de 23 ans pour les femmes, 25-26 ans pour les hommes, ces âges sont repoussés d'environ un an au cours des années 1970, et d'un an supplémentaire dans les années 1980 ; dans la première moitié des années 2000, un quart des femmes connaissent leur première vie en couple à 26 ans ou plus tard, 29 ans pour les hommes.

Pour les femmes, les évolutions mises en évidence à partir de l'enquête SIP apparaissent très similaires à celles qu'obtient France Prioux (2003) à partir de l'enquête « Étude de l'histoire familiale » de 1999 (EHF 1999), avec un concept de la vie en couple différent qui, notamment, exclut les couples non cohabitants<sup>33</sup>. Pour les hommes, F. Prioux observe en revanche un recul de l'âge de la première union à partir des générations nées dans les années 1950, où nous constatons une relative stabilité. Les écarts avec nos chiffres tendent à se creuser au fil des générations<sup>34</sup>, ce qui pourrait être relié, entre autres, à un recul de la cohabitation des conjoints.

La comparaison des taux de première mise en couple avec ceux de Yohan Delmeire (2005), établis également à partir de l'enquête « Étude de l'histoire familiale » permet d'affiner ces observations (*graphique 10*) : malgré les différences de concept avec l'enquête SIP, les taux de première mise en couple des femmes des générations 1950, 1960 et 1970 sont très proches, de même que ceux des hommes des générations 1940, 1950 et 1960. En revanche, pour les femmes nées en 1940 et les hommes nés en 1970, les premières mises en couple sont sensiblement plus précoces dans l'enquête SIP. La sous-estimation des mises en union signalée par Y. Delmeire pourrait aussi expliquer une partie des écarts entre les deux sources.

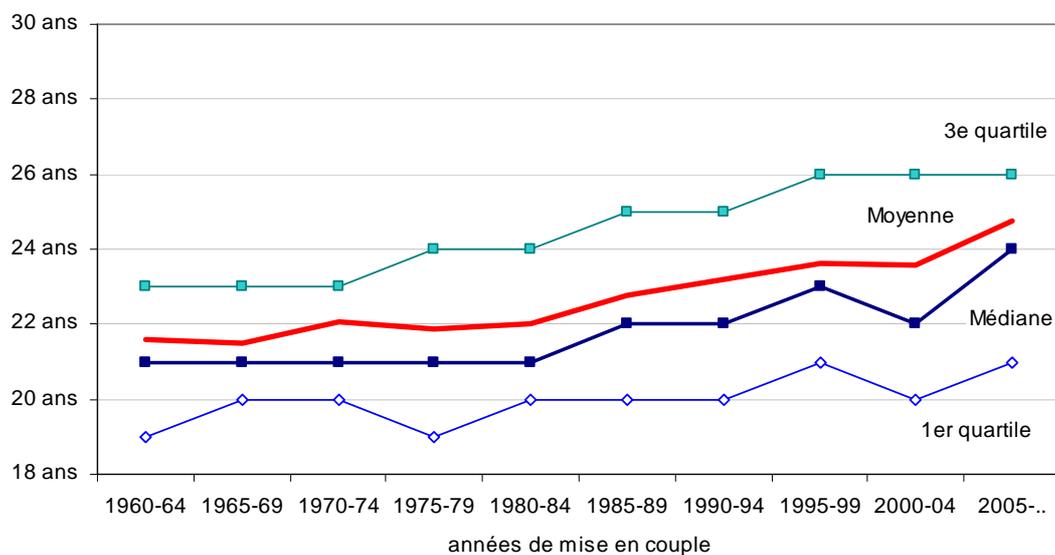
---

<sup>33</sup> Comme indiqué précédemment, dans l'enquête SIP, la vie en couple désigne une vie commune, avec ou sans mariage, dans un ou plusieurs logements, avec une personne de sexe opposé ou de même sexe. Seules sont considérées les vies de couple ayant duré au moins un an ou qui ont donné lieu à la naissance d'un enfant. La définition diffère donc, notamment, de celle retenue dans EHF où une vie en couple implique le partage du même logement, mais peut ne durer que six mois.

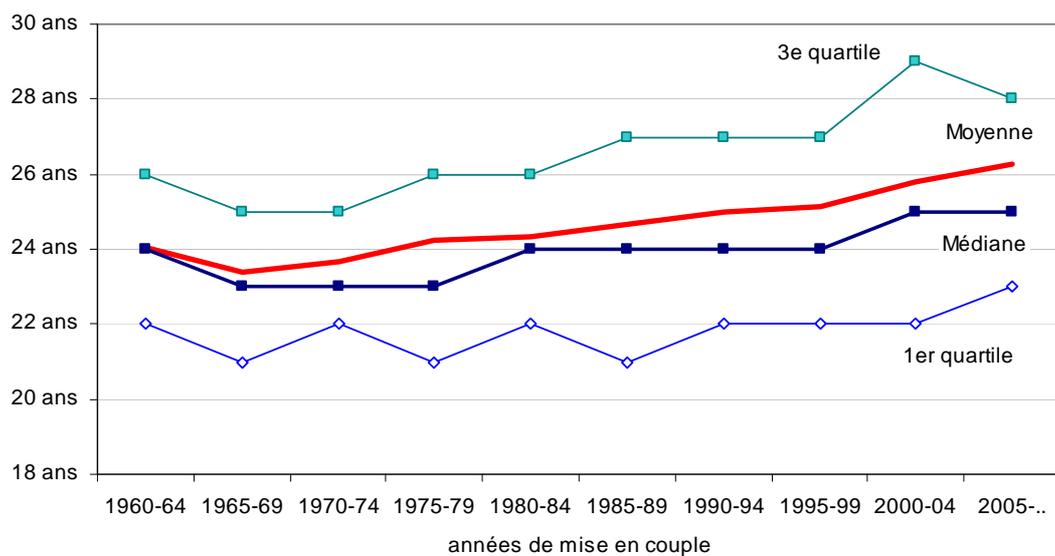
<sup>34</sup> Par exemple, s'agissant de l'âge médian de mise en couple, l'écart est de 0,5 an pour les femmes nées dans la première moitié des années 1950 et de plus d'un an et demi pour les femmes nées au début des années 1970.

## Graphique 9. Âge à la première mise en couple, selon l'année de mise en couple

### Femmes



### Hommes



Source : enquête SIP. Statistiques pondérées.

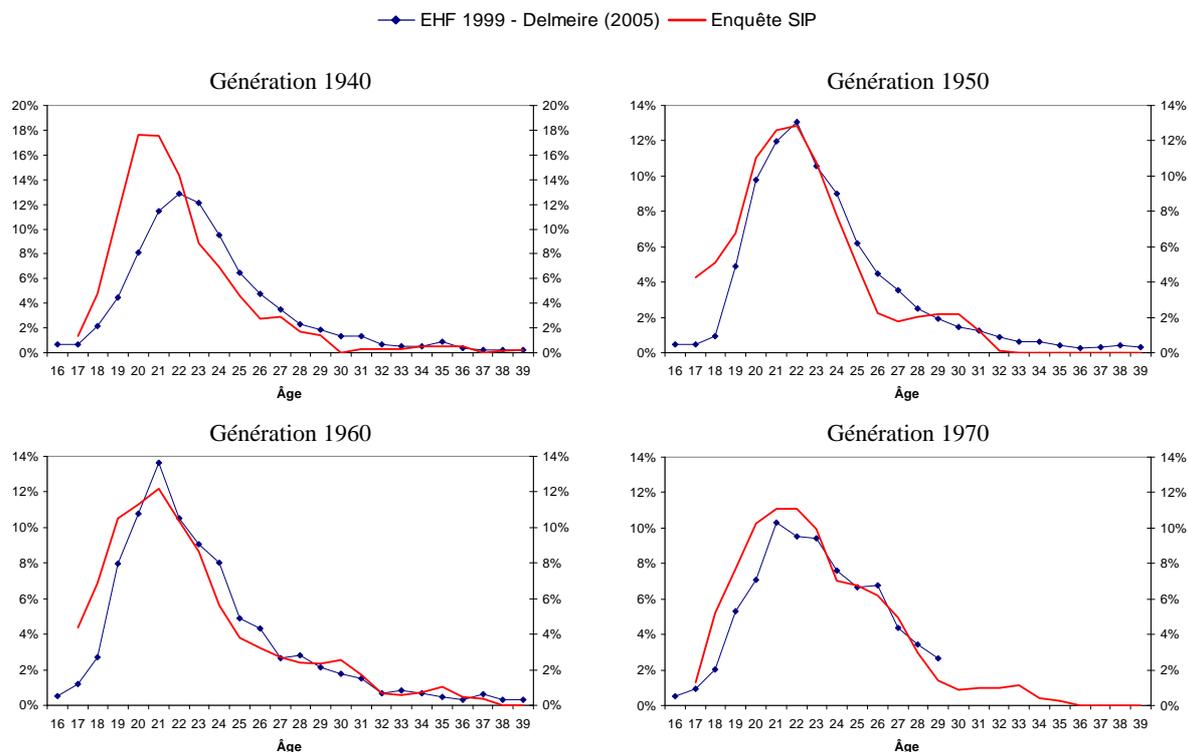
Champ : personnes connaissant une mise en couple au plus tard en 2006, nées entre 1932 et 1986.

Note : les statistiques relatives aux années antérieures à 1960 ne sont pas représentées en raison du biais lié au fait que les personnes enquêtées dans SIP sont au plus âgées de 28 ans en 1960.

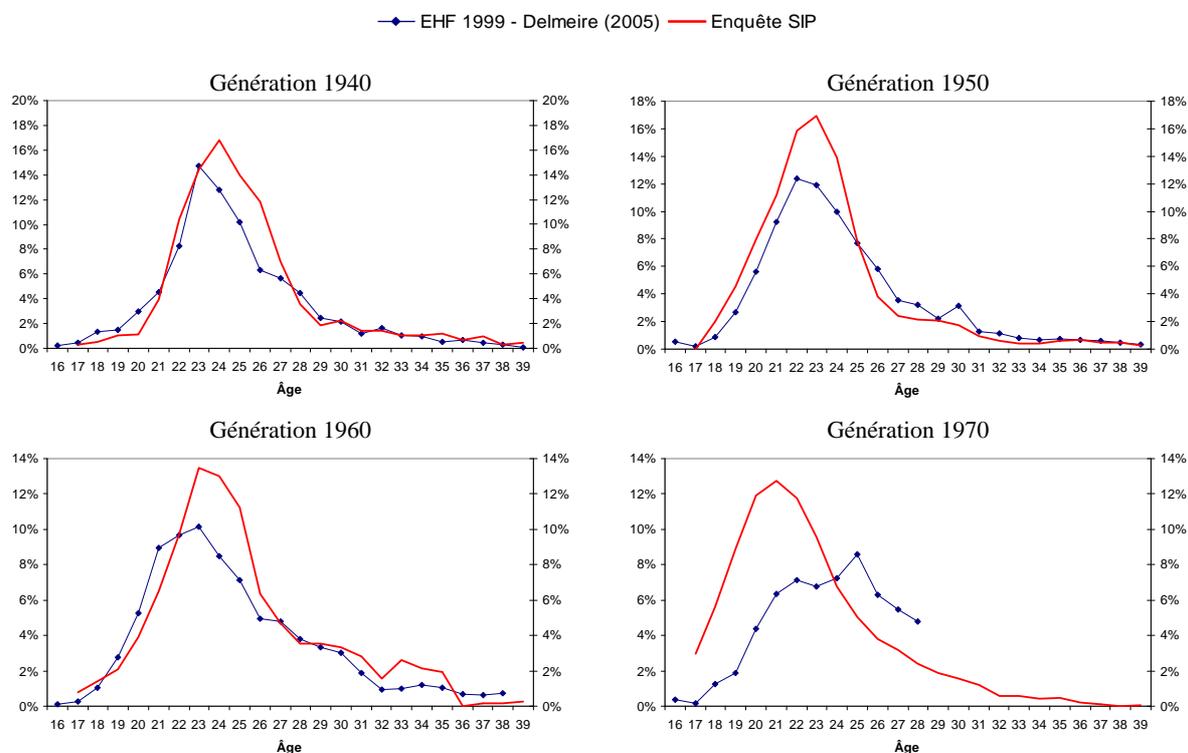
L'âge médian correspond à l'âge en dessous duquel se situent 50 % des effectifs considérés ; les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> quartiles, respectivement, 25 % et 75 % des effectifs.

## Graphique 10. Distribution des âges de première mise en couple

### Femmes



### Hommes



*Note : pour l'enquête SIP, les taux de mise en couple à un âge A représentés ici correspondent à la moyenne sur les âges A-1, A et A+1.*

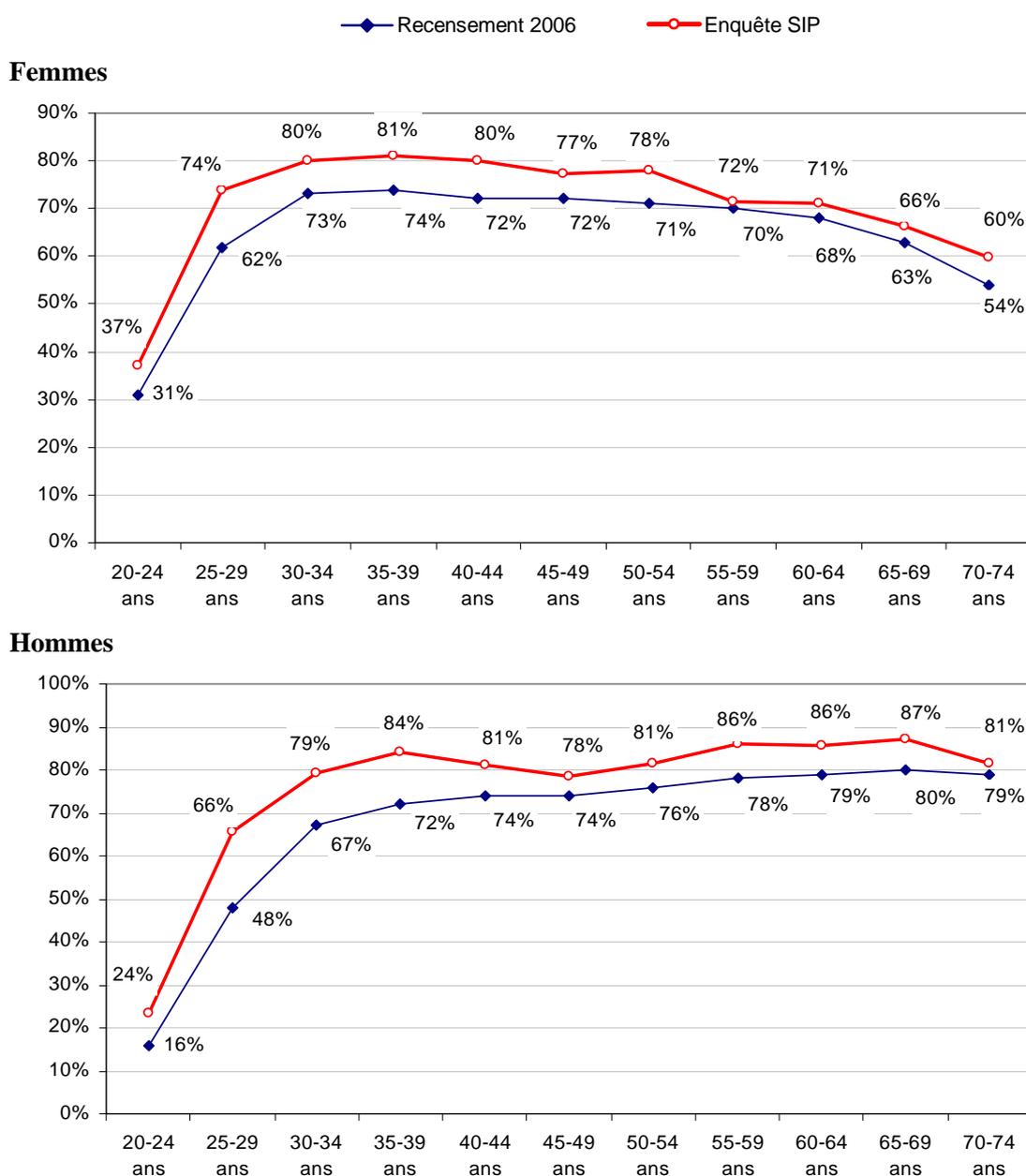
### Annexe 3. Proportion de personnes en couple en 2006 : comparaison entre le recensement de la population et l'enquête SIP

Le recensement de la population et l'enquête « Santé et itinéraire professionnel » – SIP – retiennent des définitions différentes du couple.

Au sens du recensement, le couple désigne deux personnes de sexe différent, se déclarant conjoints, mariés / pacsés ou non, qui partagent la même résidence principale.

Dans l'enquête SIP, le couple désigne une vie commune de personnes de sexe opposé ou de même sexe, mariés / pacsés ou non, partageant le même logement ou non. Les unions doivent durer au moins un an ou donner lieu à la naissance d'un enfant.

**Graphique 11. Proportion de personnes en couple en 2006**



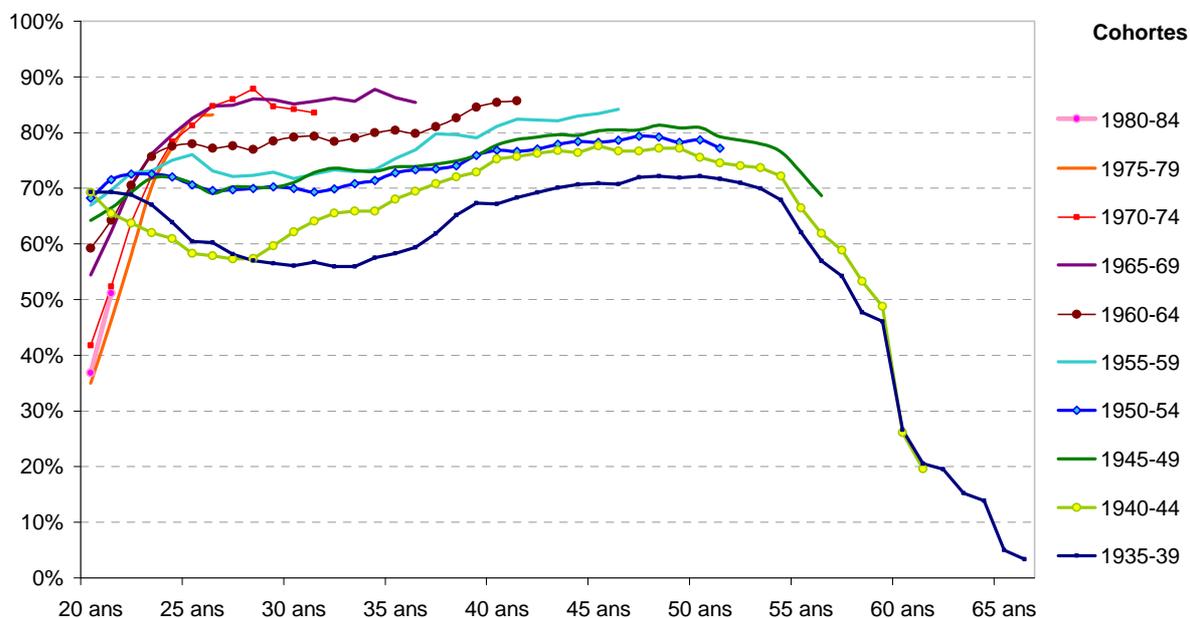
Source : enquête SIP – statistiques pondérées – et données du recensement 2006 (Daguet et Niel, 2010).

Note de lecture : en 2006, 31 % des femmes âgées entre 20 et 24 ans se déclarent en couple au sens du recensement, 37 % au sens de l'enquête SIP.

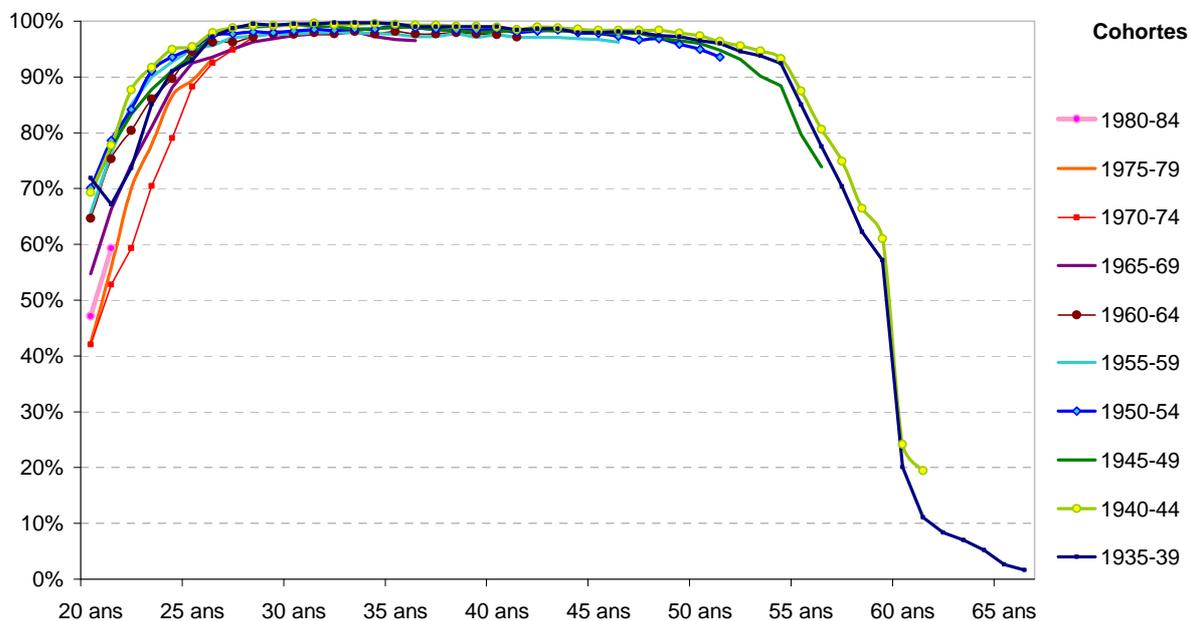
## Annexe 4. Taux d'activité et taux d'emploi des femmes et des hommes nés entre 1935 et 1984<sup>35</sup>

Graphique 12. Taux d'activité selon l'âge et la cohorte de naissance

### Femmes



### Hommes



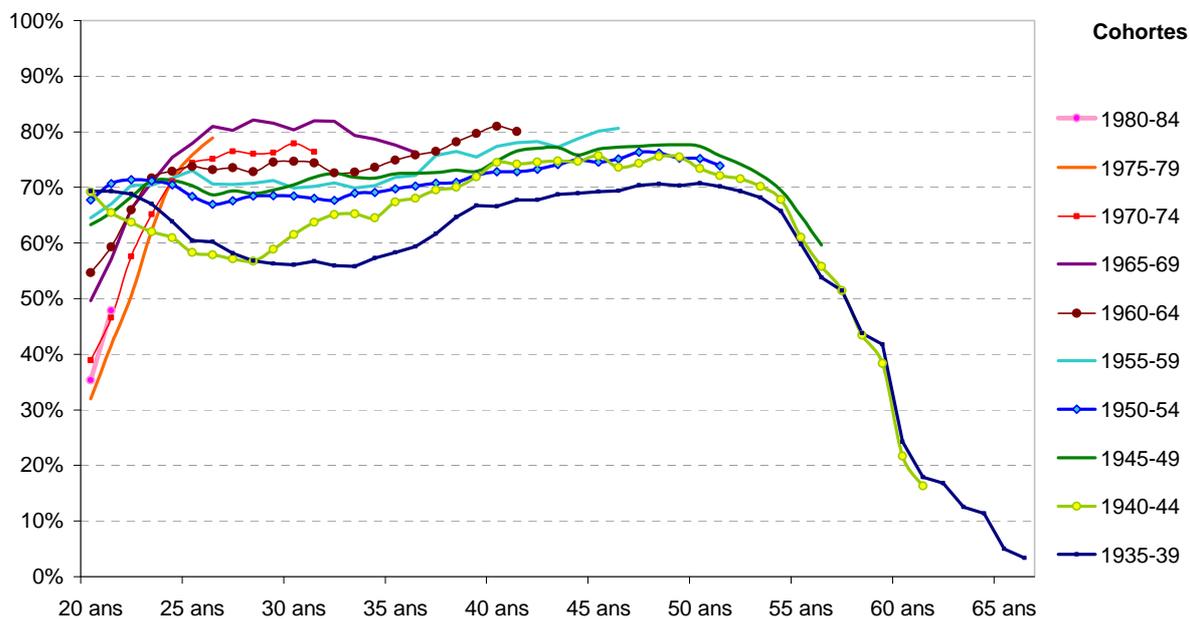
Source : enquête SIP.

Note de lecture : à 30 ans, 56 % des femmes nées entre 1935 et 1939 étaient actives, en emploi ou au chômage.

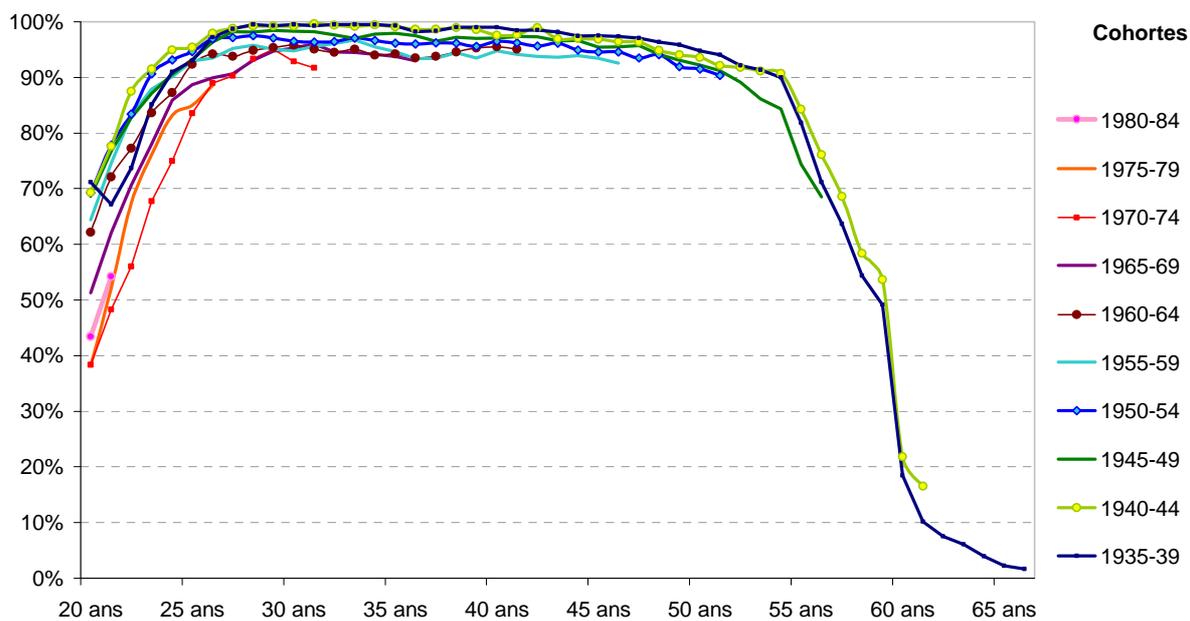
<sup>35</sup> Cette annexe reprend les graphiques 5 et 6 de l'annexe 2 de Briard et Calavrezo (2014).

**Graphique 13. Taux d'emploi selon l'âge et la cohorte de naissance**

**Femmes**



**Hommes**



Source : enquête SIP.

Note de lecture : à 30 ans, 56 % des femmes nées entre 1935 et 1939 occupaient un emploi.